



INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

IBPT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT établit la recevabilité des 3 candidatures pour la mise aux enchères de la bande 800MHz

Bruxelles, le 8 octobre 2013 - L'IBPT a reçu 3 candidatures pour participer à la mise aux enchères de la bande 800 MHz avant l'expiration de la date limite à laquelle les candidatures pouvaient être introduites (23 septembre 2013). L'IBPT a entre-temps établi la recevabilité des 3 candidatures.

3 opérateurs ont répondu à l'appel de l'IBPT du 14 août 2013 à participer à la mise aux enchères d'autorisations dans la bande 800 MHz. Il s'agit des 3 participants suivants (par ordre alphabétique):

- Base Company SA,
- Belgacom SA,
- Mobistar SA.

L'IBPT a examiné la recevabilité des dossiers de candidature. Il a entre autres vérifié si les dossiers contenaient les données et documents demandés et si la caution pour la participation avait été versée.

La mise aux enchères débutera le mardi 12 novembre 2013. Ses résultats seront publiés peu après la fin de celle-ci. Les droits d'utilisation acquis sont valables pour 20 ans.

L'octroi des droits d'utilisation est réglé par la loi relative aux communications électroniques et conformément à l'arrêté royal concernant l'accès radioélectrique dans la bande de fréquences 790-862 MHz. Le site Internet www.auction2013.be contient toutes les informations utiles sur le déroulement de la mises aux enchères.

Pour de plus amples informations, prière de contacter:

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: www.ibpt.be

IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
Tél. 02 226 88 88
Fax 02 226 88 77
info@ibpt.be